

**Compte Rendu d'Activité Trimestriel
du 27 mars au 27 juin 2026 du Fonds
de Placements Collectifs en Titrisation
FT Sofac Auto Lease II**

Table de matière

I. CARACTERISTIQUES DU FT SOFAC AUTO LEASE II A L'EMISSION

II. INFORMATIONS PORTANT SUR L'ACTIF DU FONDS

1. LOYER RESTANT DU ET NOMBRE DES CREANCES

2. PERFORMANCE DE L'ACTIF

a. DUREE DE VIE MOYENNE

b. TAUX DE REMBOURSEMENT ANTICIPE MENSUEL

c. TAUX D'IMPAYE MENSUEL

d. TAUX DE DECHEANCE MENSUEL

e. TAUX DE PERTE

f. PART DES CREANCES AMORTIES PAR RAPPORT A L'ACTIF INITIAL

3. LA TRESORERIE DU FONDS

III. INFORMATIONS PORTANT SUR LES OBLIGATIONS

1. VALEUR UNITAIRE DU NOMINAL RESTANT DU DES TITRES

2. LES INTERETS BRUTS UNITAIRE DES OBLIGATIONS ET PARTS

3. MISE EN JEU DES GARANTIES ET DES MECANISMES DE COUVERTURES

4. FONDS DE RESERVE AU 31 MAI 2026

5. ECHEANCIER PREVISIONNEL DES OBLIGATIONS

I. CARACTERISTIQUES DU FT SOFAC AUTO LEASE II A L'EMISSION

FT Sofac Auto Lease a été constitué le 17 décembre 2024 par l'acquisition de 10 541 créances LOA détenus par la SOFAC. Ces Créances Cédées sont des créances des Loyers à Recevoir et des Créances d'Indemnité résultant de Contrats LOA conclus par SOFAC avec des clients personnes physiques résidant au Maroc ou des personnes morales de droit marocain, pour financer l'acquisition de véhicules à moteur.

Le montant nominal des créances cédées s'élevait à l'origine à 1 082 571 111,29 DH. L'acquisition de ces créances a été réglée le 17 décembre 2024 par le produit de l'émission de deux catégories de titres dont les caractéristiques sont présentées ci-dessous :

Types de titres	Nombre de titres	Montant unitaire (MAD)	Nominal total (MAD)	Taux d'Intérêt Nominal	Prime de risque	Date d'amortissement (**)
Obligations	9.809	100.000	980.900.000,00	3,35%	50-58 pbs	27 juin 2029
Parts résiduelles	2	-	10.006.402,94	NA		27 septembre 2029
Total	9.811		990.906.402,94			

Les Porteurs de Titres sont protégés contre le risque de crédit lié à la défaillance des Débiteurs et les risques liés au retard de paiement s'agissant des Créances Cédées par :

- la différence positive existant entre, d'une part, la décote appliquée aux Créances Cédées à la Date de Cession Initiale pour le calcul de leur Prix de Cession Initial et, d'autre part, la somme des Coûts de Gestion, des intérêts dus au titre de la Ligne de Liquidité et des Coupons payables aux Porteurs d'Obligations à cette Date de Paiement ;
- l'alimentation du Compte de Réserve à hauteur du Montant Requis de Réserve applicable (à savoir à la Date de Cession Initiale, puis pour chaque Date de Paiement durant la Période d'Amortissement Normal, tant que le montant des sommes dues au titre des Obligations est supérieur à zéro (0), un montant égal à la somme (i) de 2,5% du Solde Restant Dû de Loyers à Recevoir relatifs aux Créances Cédées à la Date de Cession Initiale et (ii) de 1% du Solde Restant Dû de Loyers à Recevoir relatifs aux Créances Cédées ;
- les déclarations de conformité de l'Initiateur aux termes de la Convention de Cession, les recours dont dispose le Fonds au titre des Montants Résolutoires et/ou des Montants d'Indemnisation et la possibilité pour le Fonds d'acheter des Créances Cédées Complémentaires à chaque Date de Cession Complémentaire et d'en payer le Prix de Cession Initial avec les sommes payées par l'Initiateur au titre de ces Montants Résolutoires et/ou Montants d'Indemnisation ;
- l'obligation pour l'Initiateur de racheter des Créances Cédées Déchues (dans la limite d'un (1) % du Solde Restant Dû moyen des Loyers à Recevoir au titre des quatre (4) derniers trimestres) et la possibilité pour le Fonds d'acheter des Créances Cédées Complémentaires à chaque Date de Cession Complémentaire et d'en payer le Prix de Cession Initial avec les sommes dues par l'Initiateur au titre du Prix de Rachat des Créances Cédées Déchues ;

- L'émission des Parts Résiduelles, dont les droits en intérêt et en principal sont subordonnés respectivement aux droits en intérêt et en principal des Obligations ;
- D'une manière plus générale, les sûretés et accessoires garantissant les sommes dues au titre des Créances Cédées ; et
- L'application d'un Ordre de Priorités de Paiement spécifique en cas d'ouverture de la Période d'Amortissement Modifié à la suite de la survenance d'un Cas d'Amortissement Modifié qui perdure sans qu'il n'y soit remédié.

Les Porteurs de Titres sont protégés des risques liés à un manque de liquidité du Fonds par (i) la constitution de la Réserve au crédit du Compte de Réserve à concurrence du Montant Requis de Réserve et (ii) les Tirages au titre de la Ligne de Liquidité mise à disposition du Fonds par la Banque de Liquidité durant la Période d'Amortissement Normal.

Les Porteurs de Titres ne supportent pas de risques liés à l'insolvabilité du Fonds dès lors que le Fonds n'est pas susceptible de faire l'objet d'une procédure collective en droit marocain.

II. INFORMATIONS PORTANT SUR L'ACTIF DU FONDS AU 31 MAI 2026

1. LE SOLDE DES LOYERS RESTANTS DUS ET LE NOMBRE DES CREANCES

Le portefeuille détenu par FT Sofac Auto Lease II se compose de 6 718 créances vivantes pour un solde de loyer restant dû de 392 106 660.13 dirhams.

2. LA PERFORMANCE DE L'ACTIF

a. LA DUREE DE VIE MOYENNE RESIDUELLE

La durée de vie moyenne résiduelle des créances est de 41 mois.

B. LE TAUX DE REMBOURSEMENT ANTICIPE MENSUEL :

	Jan	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aût	Spt	Oct	Nov	Dec
2024												
(en %)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,75%
2025												
(en %)	0,83%	0,83%	0,52%	0,69%	0,76%	0,64%	0,97%	0,69%	0,95%	1,23%	0,65%	0,77%
2026												
(en %)	0,96%	0,63%	0,70%	0,95%	1,19%							

C. LE TAUX D'IMPAYE MENSUEL :

	Jan	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aût	Spt	Oct	Nov	Dec
2024												
(en %)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3,85%
2025												
(en %)	4%	4,17%	5,37%	5,76%	4,96%	6,58%	5,09%	5,69%	5,57%	5,82%	6,35%	5,78%
2026												
(en %)	5,66%	7,62%	8,00%	7,92%	8,41%							

E. LE TAUX DE DECHEANCE MENSUEL :

	Jan	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aût	Spt	Oct	Nov	Dec
2024												
(en %)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00%
2025												
(en %)	0,00%	0,02%	0,00%	0,00%	0,00%	0,03%	0,02%	0,07%	0,11%	0,01%	0,01%	0,05%
2026												
(en %)	0,03%	0,02%	0,00%	0,07%	0,02%							

F. LE TAUX DE PERTE

	Jan	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aût	Spt	Oct	Nov	Dec
2024												
(en %)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,00%
2025												
(en %)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
2026												
(en %)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%							

G. PART DES CREANCES AMORTIES PAR RAPPORT A L'ACTIF INITIAL

La part des créances amorties est de 36 %.

3. LA TRESORERIE DU FONDS

Le montant de la trésorerie du Fonds FT SOFAC AUTO LEASE II au 31 Mai 2026 est de l'ordre de 103,16 millions de dirhams qui est relatif principalement au placement des fonds disponibles en OPCVM monétaire.

III. INFORMATIONS PORTANT SUR LES OBLIGATIONS

1. VALEUR UNITAIRE DU NOMINAL RESTANT DU DES TITRES

	Obligations A	Part résiduelle R 1	Part résiduelle R2
Nominal Unitaire restant dû	44 976,000	5 003 201,47	5 003 201,47
Amortissement	8 455,00	-	-
Nominal Unitaire restant dû	36 521,00	5 003 201,47	5 003 201,47

2. INTERETS BRUTS UNITAIRES DES TITRES

	Obligations A	Part résiduelle R 1	Part résiduelle R2
Période actuelle	376,67	ND	ND
Période prochaine	305,86	ND	ND

IV. INFORMATIONS DIVERSES

1. MISE EN JEU DES GARANTIES ET DES MECANISMES DE COUVERTURE

Néant.

2. FRAIS ET COMMISSIONS

	Montant TTC	Montant TTC
Commissions AMMC	40 482,29	5%
Frais Maroclear	2 160,00	0%
Commissions de dépositaire	50 732,23	6%
Commission de recouvrement	436 028,89	51%
Honoraires CAC	30 000,00	4%
Commissions de gestion	290 685,93	34%
Total coûts de gestion	850 089,34	

3. FONDS DE RESERVE

Le solde du compte du fonds de réserve s'élève à 25,99 dirhams.

4. ECHEANCIER PREVISIONNEL DES OBLIGATIONS

Dates de paiement	CRD	Amortissement
sept-26	29 135	7 386
déc-26	23 174	5 961
mars-27	18 486	4 688
juin-27	14 373	4 113
sept-27	10 905	3 468
déc-27	8 026	2 879
mars-28	5 508	2 518
juin-28	3 426	2 082
sept-28	1 923	1 503
déc-28	1 038	885
mars-29	369	669
juin-29		369

CONTACT

Chakib ELMEZOUARI

DIRECTEUR GENERAL
celmezouari@ssf.ma

Othman ALIOUA

RESPONSABLE GESTION
oalioua@ssf.ma

ADRESSE

SOFAC STRUCTURED FINANCE
57, Bd ABDELMOUMEN,
CASABLANCA
MAROC
TEL.: 05 29 09 96 13